REGLEMENTS COUPES et CHALLENGES du GARD

Trophée Maurice MANDIN en -13 ans Mixtes

Trophée Miléna MURAT en -13 ans Féminines

- Calendrier :

Dates	**Samedi 3 Février**	**23/24 Mars**	**20/21 Avril**	**11/12 Mai**	**Samedi 1er Juin**
COUPE et CHALLENGE du GARD	1er tour	8èmes de finale U13M Quart de finale -13F	Quart de finale -13M	Demi-finale -13M et -13F	Finale -13M et -13F
CHALLENGE du GARD		8èmes de finale U13M Quart de finale -13F	Quart de finale -13M	Demi-finale -13M et -13F	Finale -13M et -13F

Les équipes éliminées lors de la 1ère date seront reversées en challenge.

- Un tirage au sort désignera les adversaires des rencontres.
  Lors de ce tirage au sort, si 2 divisions ou plus séparent les 2 équipes, l'équipe évoluant dans la division la plus basse recevra.

- Les formes de jeu sont celles utilisées pour les championnats.

- **Les points des tiers temps ne seront pas comptabilisés, seul le score final des matchs sera pris en compte.**

- 14 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match.
  Une liste de 16 joueurs maximum sera fixée par les clubs en début de coupe, et sera envoyée à la COC. Cette liste sera vérifiée à chaque rencontre.
  De plus, ne pourront pas participer aux matchs de coupe les joueurs ayant évolué plus de 2 matchs au niveau supérieur en championnat (2ème phase -13ans et -15ans).
  En cas de non-respect, le match sera perdu.

- Durée des matchs : 3x15 minutes pour les matchs secs et 2X13 minutes pour les plateaux à trois.

- Comme en championnat, les arbitres et accompagnateurs d'arbitres seront désignés par les clubs recevants.

- En cas d'égalité au score à l'issue de la rencontre, sera mise en place une série de 5 tirs aux buts par équipe (voir art 3.3.6 règlement fédéral des compétitions, également en bas de ce document).

- Les matchs devront respecter le protocole d'avant match mis en place par le Comité du Gard.

- Handicap : Au début des rencontres, 5 buts seront attribués par division d'écart entre les équipes.

  Bi-Dép / D1 : 5 buts d'écart pour la D1
  Bi-Dép / D2 : 10 buts d'écart pour la D2
  Bi-Dép / D3 : 15 Buts d'écart pour la D3
  D1 / D2 : 5 buts d'écart pour la D2
  D1 / D3 : 10 buts d'écart pour la D3
  D2 / D3 : 5 buts d'écart pour la D3

- Une journée de **Finalités (challenges + coupes)** sera organisée le **1er Juin 2024** en un lieu unique. Un appel à candidature sera lancé auprès des clubs qui pourront postuler.

Formes de jeu:

Catégories	Années d'âge	Terrain	Réducteur but	Nombre de joueurs	Engagement	Ballon	Temps de jeu			Règles particulières		
							Temps morts	Match sec	Exclusion	1er tiers-temps	2ème tiers-temps	3ème tiers-temps
-13 ans	2011 2012 (2013)	40x20	Non	6+1 14 sur la Feuille de match	Centre au coup de sifflet de l'arbitre	T1 pour Mixtes T0 pour Féminines	1/période	3x15'	2'	Défense étagée, dispositifs possibles : 3-3, 2-4, demi-terrain, tout-terrain (sauf 1/5)	Défense alignée 0/6	Tout sauf 0/6

NB : les règles particulières concernant les formes défensives seront gérées de la manière suivante : le manager qui constate que les obligations ne sont pas respectées demande un temps-mort technique (non comptabilisé comme temps-mort règlementaire) et attire l'attention sur ce point. Si l'attitude ne change pas, une réclamation peut être portée sur la feuille de match en fin de rencontre. Dans ce cas et après examen des Commissions Sportive et Technique le match peut être perdu par l'équipe fautive.

**** ART 3.3.6 Règlement général des compétitions Nationales :***

Déroulement jets de sept mètres :
Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer.
Chaque équipe désigne 5 joueurs.
Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse.
Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs.
Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer.

Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.

Les arbitres décident du but à utiliser.

Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.

Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs.

L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série.
Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire.

Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.

Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété.

Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.